



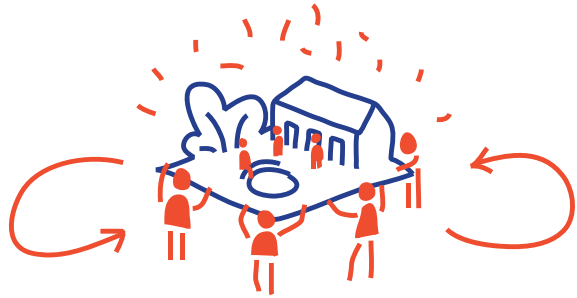
Les Tiers-Lieux culturels, lieux intermédiaires et indépendants, friches culturelles, affirment l'art, la culture et l'espace comme des biens communs essentiels au développement de territoires durables...

Pour autant, l'occupation de leur bâtiment-outil reste précaire : la pression foncière fragilise leurs conditions de travail et les détourne de leur objectif d'intérêt général.

La Main, Foncièrement culturelle est née pour répondre à ces problématiques : ensemble, sortons ces lieux de la spéculation immobilière et aidons-les à se pérenniser !

UNE FONCIÈRE CULTURELLE ?

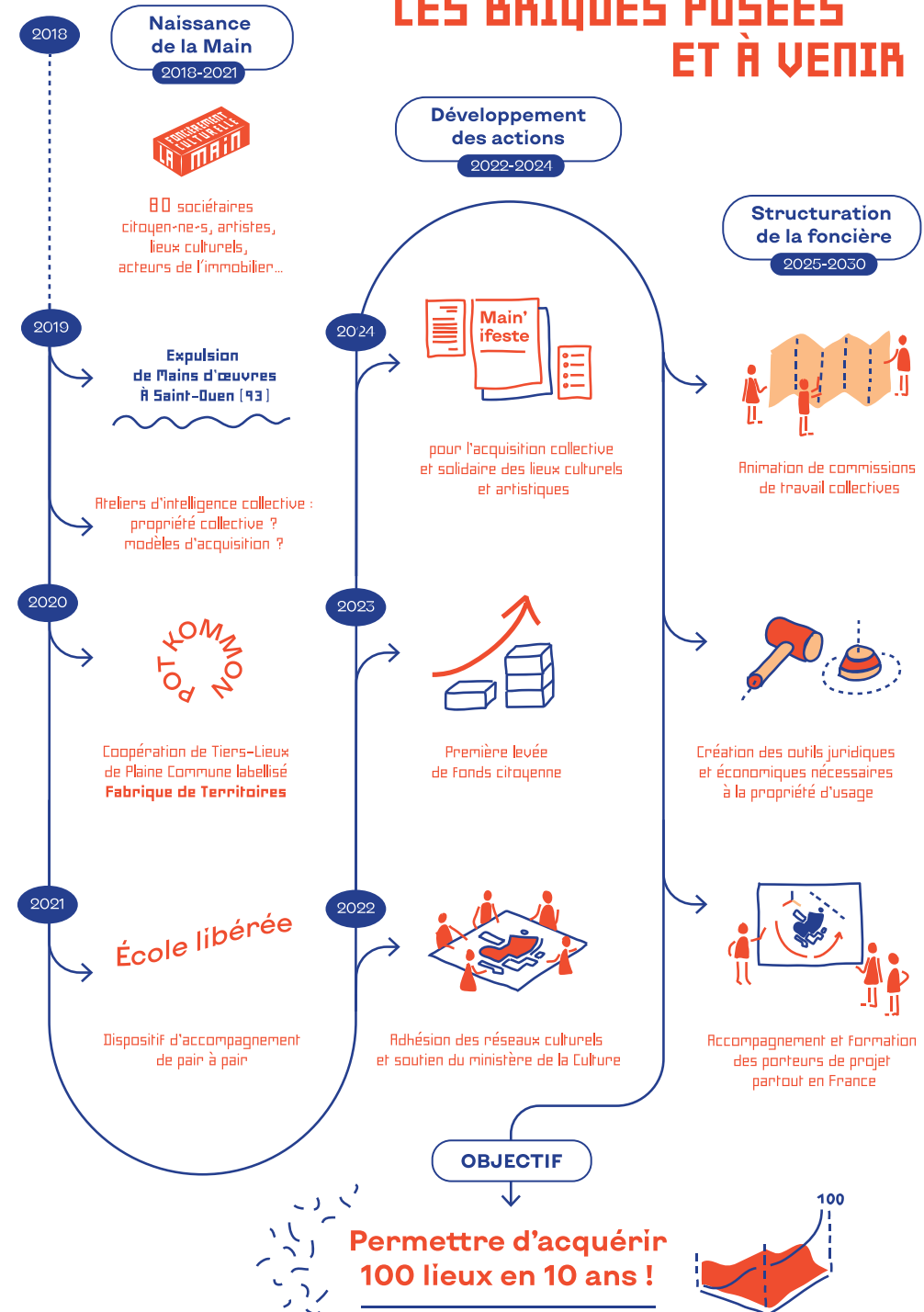
Face à l'augmentation des loyers, à la courte durée des baux et à la pression capitaliste, il est crucial pour les usager·ère·s et les résident·e·s des lieux culturels et artistiques, de s'approprier les espaces qu'ils occupent.



La Main, Foncièrement culturelle les accompagne vers la propriété commune : ensemble, nous imaginons des modes d'acquisition non spéculatifs, solidaires et collectifs. Nous agissons pour pérenniser des lieux communs de culture, de création et d'émancipation.

La Main, Foncièrement culturelle est un outil foncier unique, dédié au secteur culturel et artistique. À terme, une structure juridique assurera la gestion d'un ensemble immobilier commun.

LES BRIQUES POSÉES ET À VENIR



L'ARCHITECTURE DE NOTRE ACTION

EXPÉRIMENTER

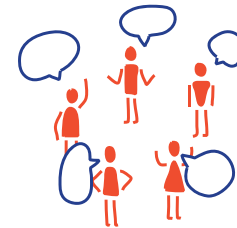
Permettre d'acquérir ensemble les tiers-lieux culturels et rapprocher leurs usager·ère·s de la propriété commune. Agissons collectivement pour être les ouvrier·ère·s de nos politiques culturelles !



ACCOMPAGNER

Amener les structures culturelles et les collectifs artistiques vers la maîtrise foncière autonome des lieux qu'ils font vivre.

Les protéger de la spéculation immobilière, c'est assurer leur pérennité.



SENSIBILISER



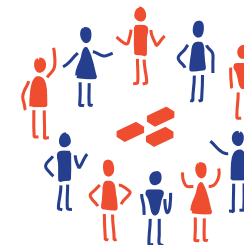
Faciliter les liens et l'échange de pratiques entre le secteur culturel et immobilier par un centre de ressources ouvert et contributif.

C'est en échangeant et en partageant que nous apprenons à transformer le réel !

UN CHANTIER PARTICIPATIF

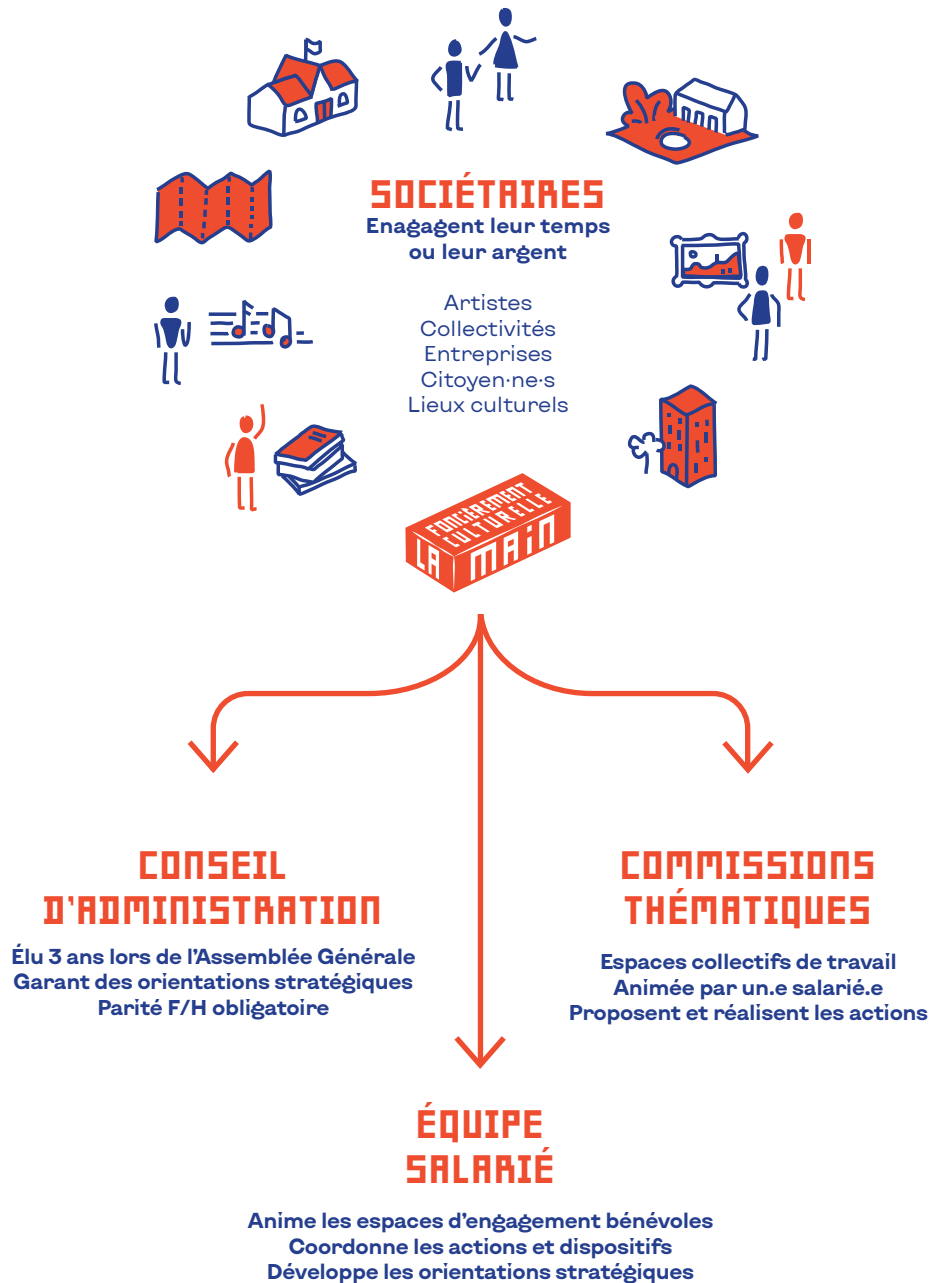
La Main, Foncièrement culturelle, a choisi comme forme juridique la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Ce modèle d'entreprise fondé sur une idée de transformation sociale, de solidarité et de transparence illustre pleinement notre ambition !

La prise de décision est horizontale et ne dépend pas du nombre de parts sociales : une personne correspond à une voix !



Les sociétaires soutiennent financièrement la coopérative, y consacrent du temps, et mettent à disposition des autres leurs savoir-faire et leurs idées. Les collectivités et les partenaires financiers peuvent y être associés si ils partagent notre vision et nos objectifs.

ON VOUS EXPLIQUE LE CHANTIER ?



La Main, une foncière pour des lieux culturels en commun !





Adhérer à la coopérative, c'est l'engagement de préserver 100 lieux d'une urbanisation prédatrice.

Devenir sociétaire de La Main, Foncièrement culturelle, c'est agir collectivement pour la création de "communs culturels".

Brique par brique, devenez les maçon·ne·s des lieux culturels et artistiques indépendants !

SOUSCRIVEZ DES PARTS SOCIALES

Prenez part à la vie démocratique de la coopérative et votez lors de l'Assemblée Générale !
La valeur unitaire d'une part est de 100€.

Le nombre minimum pour souscrire dépend de votre statut :

individu·e	→	1 part
lieu et artiste	→	5 parts
entreprise	→	10 parts
collectivité	→	100 parts

ENGAGEZ VOTRE TEMPS

Le développement de la foncière repose sur la mutualisation et le partage des compétences et savoir-faire de ses sociétaires.

Trouvez ou inventez la place qui vous convient dans votre engagement au sein d'une communauté d'actions partagées.

COMMENT SOUSCRIRE ET DEVENIR SOCIÉTAIRE ?

Deux chemins pour accéder au chantier.

Par chèque :

1. Détachez, remplissez et signez le bulletin de souscription au dos de cette page
2. Payez vos parts sociales par chèque (SCIC La Main)
3. Envoyez le tout par courrier
→ 1 rue Charles Garnier, 93400 Saint-Ouen

Par paiement en ligne :

1. Accéder à notre site internet lamain-fonciere.coop rubrique "Nous rejoindre"
2. Complétez et signez le bulletin de souscription en ligne
3. Payez vos parts sociales via la boutique en ligne

Question et renseignement :
contact@lamain-fonciere.coop

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

NOM ET PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :

TEL :

Pour les personnes morales :

SIRET :

REPRÉSENTANT LÉGAL :

Je déclare vouloir devenir sociétaire de la SCIC La Main, Foncièrement culturelle et souscrire des actions pour un montant minimum de 100€

Je suis :

- Un·e habitant·e - citoyen·ne (1 part minimum)
- Un·e salarié·e (1 part minimum)
- Une association locale (5 parts minimum)
- Une équipe artistique (5 parts minimum)
- Une entreprise (10 parts minimum)
- Une collectivité territoriale (100 parts minimum)

Je souhaite souscrire pour un montant de :

_____ parts de 100€ soit _____ €*

- Je déclare avoir pris connaissance et accepter les Statuts de La Main, Foncièrement culturelle
- Je souhaite être tenu·e informé·e des avancées de la coopérative et des travaux des commissions

Règlement par chèque ci-joint : N° _____

Fait à : _____

Signature : _____

Date : __ / __ / __



NOUS CONTACTER

LA MAIN,
FONCIÈREMENT CULTURELLE

1 rue Charles Garnier,
93400 Saint-Ouen

contact@lamain-fonciere.coop

Nos soutiens



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Nos partenaires

actes if
lieux artistiques et culturels
indépendants en Île-de-France



France
TIERS
LIEUX



Réseau des
musiques actuelles
en Île-de-France

AUTRE[S]P
ART
FACTORIES



